

Pour :

<http://www.radio-silence.org/>

Chroniques reprises, ou citées, de temps à autre, historiquement, aux liens suivants :

- <http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilori>
- <http://www.cncombattants.org>
- <http://www.francisrichard.net/>
- <http://wwwhttp://yvesdaoudal.hautetfort.com/>
- <http://soleil151.free.fr/reconquete/>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE « FINANCES - VÉRITÉS » N°173

ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM

LOI D'A.D.L. MARTIN D. DE M.

BASÉE SUR CELLE DE POL GARGAM - GOUVERNEUR HONORAIRE DE LA BDF 1973-76.

INCIPIT PERMANENT :

1) **L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE** EST L'ENSEMBLE DES ÉCHANGES DE TRAVAIL, BIENS ET SERVICES ENTRE PERSONNES PHYSIQUES ET/OU MORALES,

2) **L'ÉCONOMIE FINANCIÈRE** EST L'ENSEMBLE DES ÉCHANGES DE CAPITAUX ENTRE PERSONNES PHYSIQUES ET/OU MORALES, EXPRIMÉS EN BIENS OU EN MONNAIES, LESQUELS PEUVENT, OU NON, CONSTITUER LES CONTREPARTIES DES ÉCHANGES DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE,

3) **L'ÉCONOMIE MONÉTAIRE** EST L'ENSEMBLE DES FLUX DE MONNAIES ÉMISES OU DÉTRUITES, CONSTITUANT, OU NON, LES CONTREPARTIES DES ÉCHANGES GÉNÉRAUX OU FINANCIERS, ET POSSÉDANT OBLIGATOIREMENT LES QUALITÉS MONÉTAIRES REQUISES : D'IDENTITÉ RIGOUREUSE, D'INALTÉRABILITÉ À L'INFINI, DE FRACTIONNABILITÉ ET DE FONGIBILITÉ. LA MONNAIE EST TOUJOURS CONCRÈTE SANS PRÉJUGER DE SES REPRÉSENTATIONS ABSTRAITES, ALORS TOUJOURS CONVERTIBLES À 100%.

POSTULAT : TOUTE CONFUSION ENTRE UNE ÉCONOMIE ET LES DEUX AUTRES ABOLIT TOUTE VALIDITÉ AU RAISONNEMENT EXPOSÉ DE N'IMPORTE QUI, N'IMPORTE OÙ ET N'IMPORTE QUAND, Y COMPRIS MOI-MÊME. NOBODY IS PERFECT. C'EST LA RAISON DES TROIS PARTIES TOUJOURS DISTINCTES DE CETTE CHRONIQUE.

Mercredi 28 Septembre 2016

(La prochaine est prévue Mercredi 2 Novembre 2016)

**Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,**

Vous appréciez mon travail depuis des années ?

Voici le moyen de répondre à mon APPEL d'URGENCE à l'AIDE.

CLIQUEZ ! SVP :

<https://www.paypal.me/LMDM>

**J'ai reçu 0,28 € à titre de validation de mon compte bancaire par Google AdSense pour leurs pubs (1) !
A ce jour, vous avez cliqué ou envoyé à hauteur de 376,53 € nets, reçus pour les deux chroniques réunies :**

MERCI !

Restent me manquer : -13.350,00 + 376,81 = -12.973,19 € : très Très Très URGENT !

Environ 80 pages de notes, classées par rubrique ECO1, 2 et 3, puis en continuité logique dans chacune, sont prêtes à subir l'épreuve de la formalisation depuis avant-hier Lundi 26 Septembre. J'ai mal dormi la nuit de Lundi à Mardi avec plus 4 heures de manque. Mardi, les dernières nouvelles du matin finissent de porter à son paroxysme une colère dont je ne ressens pas vraiment l'écho positif et bien dirigé dans le Pays entier. Je ne la vois pas s'exprimer positivement par un REFUS définitif de continuer à être gouverné par des individus qui violent ouvertement leur propre DROIT FONDAMENTAL tous les jours. Il suffit qu'une majorité dise : ça suffit ! Et tout s'arrêterait... Or les décisions de Ministres qui violent la LIBERTE de tout le monde sous des prétextes

bidons, voire bidonnants, sont devenues insupportables depuis longtemps. Quant au Président à cinq ans, il laisse commettre toutes ces violations, et même les encourage, étalant sa forfaiture quotidienne. "HOLLANDE Démission.fr" est trop gentil, c'est "HOLLANDE DEHORS à coups de pieds au cul.fr" qu'il eut fallu proclamer depuis longtemps...

Bref, j'opte cette-fois-ci pour un "COUP DE GUEULE" à réveiller les morts-vivants, dociles comme des chevaux de labour aux rênes des pantins du régime totalitaire. J'espère provoquer enfin la ruade salutaire !? Je laisse de côté jusqu'à la prochaine fois mes notes pertinentes, intelligemment classées. Aujourd'hui, je vais GUEULER ! M'entendra-t-on enfin ?

Voilà donc mis en scène comme dans un Guignol lyonnais celui qu'il faut bastonner méchamment d'urgence et ceux qu'il faut supporter par solidarité :

« L'ARNAQUEUR ET LES ARNAQUÉS !... »

Lien direct vers mon blog : <http://serviteurdubienpublic.blogspot.fr>

1) Dans l'ACTUALITE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE :

« ECO1 : LES ARNAQUÉS DRESSÉS EN LAISSE ET AU COLLIER ÉTRANGLEUR ! »

Aujourd'hui, ce n'est plus moi qui vais travailler, c'est vous : **je vous mets au travail**. C'est vous qui allez LIRE TOUS LES DOCUMENTS à tous les liens que je vous indique ci-dessous. Comme cela, je suis sûr d'être mieux compris et suivi. **Votre colère va monter en même temps que la moutarde forte administrative va vous monter au nez... en même temps qu'au mien**.

Tenez-vous bien : [Afin de faciliter le travail du fisc et de Tracfin, le gouvernement a abaissé](#) les plafonds des règlements pouvant encore être effectués en monnaie Banque de France, succursale de la BCE, pourtant seule "légale". Notez l'excuse fumeuse pour violer la LIBERTE FONDAMENTALE garantie par la CONSTITUTION (FISC et TRACFIN) !... Par exemple, il a divisé celle du change de devises aux guichets portuaires par HUIT, de 8.000 à 1.000 euros ! Et tout cela parce que l'arnaqueur a décidé que tous les arnaqués étaient des bandits... Magnifique renversement des rôles.

Seuls [Huit Pays européens sont encore LIBRES dans cette Europe totalitaire des 27](#) : "**L'Allemagne fait partie de ces rares pays. Les Allemands préfèrent payer en cash, car après avoir fait l'expérience de deux régimes totalitaires, le nazisme jusqu'en 1945, puis la Stasi de l'ex-RDA jusqu'en 1989, ils considèrent qu'il s'agit du meilleur moyen de laisser sa vie privée à l'abri des regards de Big Brother. En Autriche, Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Islande ou encore à Chypre et à Malte, les usagers sont libres d'acheter ce qu'ils veulent en liquide**". Cette LIBERTE était la nôtre avant 1981-1985. La GAUCHE socialo-fasciste totalitaire fait le même travail en FRANCE que la STASI, ou les polices NAZIE, FASCISTE ou SOVIETIQUE. La réduction de la LIBERTE à 300 euros alors que le SMIC voisine les 1.300 euros et les salaires moyens les 1.800, et même 2.500 pour les seuls Fonctionnaires qui nous étranglent, est très parlante de ce fait-là.

Sous le prétexte que l'Etat traque le moindre sou pour se l'approprier, laissant les soit-disant "Citoyens libres" d'un "pays soi-disant démocratique" crever de faim, l'Etat-arnaqueur en Chef mondial avance des excuses qui lui vaudraient les ruades d'un cheval de bois sur un manège d'enfants. Le FISC ripouxblicain s'est arrogé le droit de vie ou de mort sur tout le monde avec la bénédiction de vos soit-disant "représentants", les "députés du peuple" et des trop nombreux fonctionnaires, évidemment intéressés au premier chef à tout ce racket, puisqu'ils en vivent.

Sur <http://argent.boursier.com/quotidien/fiches-pratiques/que-peut-on-payer-en-especes-1239.html#>, (je mets le lien en direct pour copié-collé car le cliquage ne fonctionne pas ?) on nous détaille notre LIBERTE en pièces, façon puzzle tibétain. Chaque pièce a son contour formé et des limites mathématiques. Cela me rappelle le dressage de mon chien de 1986 à 1995 : le museau au millimètre au genou du maître avec interdiction de le dépasser en marche normale. Quand le Maître s'arrête, le chien s'arrête... au millimètre encore. Sinon le Maître est radié du concours et il devient méchant avec son chien. Pas moi. Mais je ne suis pas normal, cela vous le savez...

Une SURPRISE : le "service public" des SIX MILLIONS de fonctionnaires n'est pas mis à jour, hier Mardi 27 encore, des dernières limites de FIN Décembre 2015 : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10999...>

Ce qui ne les empêche pas de vous étrangler dans les règles administratives qu'il leur plaît de vous infliger. " *En 2016, le paiement par voie dématérialisée (par prélèvement ou en ligne) est obligatoire pour le montant d'un paiement supérieur à 10 000 €.* Vous devez obligatoirement payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone (appli Impots.gouv) ou adhérer au prélèvement à l'échéance ou mensuel pour tout montant dû supérieur à 10 000 €. A défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes dont le versement a été effectué selon un autre mode de paiement sera appliquée. Le montant de la majoration ne peut être inférieur à 15 € ". AH ! Mais ! Le Maître va resserrer progressivement le collier pour vous éviter toute tentation de déviation. " Ce seuil de paiement par voie dématérialisée sera progressivement abaissé à :

- 2 000 € en 2017 ; 1 000 € en 2018 ; **300 € en 2019** ". SAUF, si... vous gueuler : **NON !**

Les Fonctionnaires du trésor Public arrangent leurs petites affaires à leur idée, toujours avec des tas d'excuses bidon, comme ceci : " *Vous pouvez payer votre impôt en espèces dans la limite de 300 € (Article 1680 du code général des impôts).* **Attention : Si la somme due est supérieure à 300€, elle ne peut faire l'objet de plusieurs paiements en espèces.** Si vous souhaitez payer en espèces, rendez-vous, muni de votre avis, dans un centre des finances publiques. Vous recevrez un reçu pour votre paiement ". Avec votre nom cela ne leur suffit pas, votre adresse non plus, non, il leur faut toutes leurs satanées références alphanumériques complexes, nombreuses, totalement inutiles. Pour eux, nous ne sommes que des numéros, et en plus des emmerdeurs. Vous pensez, venir payer ce qu'ils exigent en espèces à leur guichet, mais... on les dérange ! **Lisez bien tout : ça y est, la colère vous monte-t-elle au nez comme au mien ?**

Conclusion d'ECO 1 : Nous devons exiger des candidats de 2017 qu'ils s'engagent sur l'inversion complète du processus, actuellement poursuivi d'éradication de la monnaie libre, vers un retour à la Liberté totale à l'Allemande. NON ! Les Français ne sont pas des VEAUX ! Et, tant pis, si l'on doit laisser tomber les Banques comme la MERKEL laisse tomber la DEUTSCHE BANK ...

LMDM

2) Dans l'ACTUALITE ÉCONOMIQUE FINANCIÈRE :

« ECO2 : ARNAQUÉS DRESSÉS À MORDRE LES AUTRES ARNAQUÉS ! »

MERKEL vient, selon Les Echos.fr d'avant-hier Lundi, de " *mettre le feu aux poudres en écartant toute possibilité d'une aide d'Etat pour soutenir la DEUTSCHE BANK* " ! C'est sans doute vrai, car son "patron" John CRYAN a tenté de rassurer en affirmant qu'aucune augmentation de capital n'était envisagée pour l'heure. L'ALERTE vient d'une réclamation de 14 Milliards de Dollars US pour solder un vieux litige lié aux "subprimes". Comme la dotation aux provisions pour litiges effectuée par la banque n'est que de 5,5 Milliards, tout le monde a pris peur. Le cours boursier de la DEUTSCHE BANK a dégringolé de -50% depuis le début de l'année et de -6% dans la seule matinée de Lundi. Le cours atteint son plus bas depuis 33 ans à 11 euros par action. Dans la foulée, L'EUROSTOXX BANKS cède -3,10%, le CAC40 -1,6%, le DAX -1,55%, BNP PARIBAS perd -3.38%, la Société Générale -2,90%, et la Commerzbank -3,54%. Comme tout est interconnecté, les cartes du château fléchissent comme la Tour de Pise en même temps. Est-ce le signal de l'enclenchement de la faillite générale du système cartellisé bancaire occidental ? Et ce signal serait-il si fort, que les États, à bout de souffle, s'aligneraient sur l'école islandaise, et largueraient leurs banques devenues trop pesantes ? En tout cas, le Gouvernement allemand m'a surpris, là. Ira-t-il jusqu'au bout de cette excellente logique qui rendrait enfin leur LIBERTE aux Européens, et aux Français pour ce qui me touche particulièrement ?

Toutefois, dans l'attente d'un imminent bouleversement des données, le Gouvernement administratif français campe sur ses positions anti Français. Dans sa logique socialo-communiste enracinée depuis 1851 selon NAPOLEON III rapporté par Victor Hugo et, de toute façon, depuis 1870 avec la Commune et la IIIème République, puis 1917-1935 avec le soutien permanent depuis à l'internationale communiste, le Gouvernement VALLS-HOLLANDE-SAPIN dresse les arnaqués les uns contre les autres, les pauvres contre les "riches". Un sondage voudrait nous faire approuver la guerre

aux "paradis fiscaux", la traque franco-mondiale aux riches, au prétexte que " *Léo, agriculteur dominicain vivrait sans eau courante, ou que Marta, dessinatrice espagnole, ne pourrait pas payer les études de son fils, tous les deux à 5.000 km de distance, pour la seule raison commune qu'ils seraient écrasés d'impôts. La raison initiale étant la fuite des capitaux dans les paradis fiscaux de la part d'entreprises qui refuseraient de payer des impôts dans leurs Pays* ". A mon avis, les deux photos d'illustrations sont des images de synthèses dignes d'ORWELL. En tout cas, cela me rappelle cette fameuse histoire de Marcel DASSAULT sur toute la dernière page du FIGARO. Comme chaque Dimanche alors, il répondait, attablé au bistrot du coin, à un ouvrier qui lui soutenait la même thèse : " *Mon bon ami, d'accord ! Demain Lundi, je distribue toute ma fortune entre tous les Français. - Oh ! Chouette dit l'ouvrier ! - Formidable, en effet, chaque Français, comme vous, et moi aussi, tout de même, aura alors de quoi se payer un grand crème, un croissant et un jus d'orange après-demain matin. Puis l'après-midi, nous serons tous pauvres, vous et moi car nous n'aurons rien de plus qu'avant et moi plus rien* ". Voilà la réalité ! D'ailleurs tous les chiffres confirment que les impôts des riches ne peuvent pas couvrir même une seule année entière de dépenses publiques actuelles ! Un vieux proverbe dit : " la FORTUNE EST FILLE", sous-entendu, vagabonde et versatile. C'est un mirage aux alouettes dû à la concentration. Dès qu'on la dissémine sur toutes les têtes, elle ne nourrit même plus un moineau...

https://www.a-egalite.org/?utm_source=Pwsp&utm_medium=paid&utm_campaign=a-egalite&sid=PwrspcNAall

Conclusion d'ECO 2 : Sur un thème de propagande communiste imbécile, l'ARNAQUEUR étatique se dissimule, lui le vrai criminel, la vraie cause de la pauvreté générale, et donc du chômage renforcé en Août... Et, pour être tranquille, il dresse les pauvres les uns contre les autres, et tous contre les riches, tout en abritant ses fidèles, eux méga-riches, des foudres révolutionnaires populaires à venir. S'il n'y avait pas tout cet enfer fiscal français, ou espagnol, ou dominicain ou autre, il n'y aurait pas de fuites vers des cieux plus cléments des riches qui, autrefois, sous l'ancien régime, passaient leurs vies de père en fils à investir toute leur fortune en France qu'elle valorisa sans relâche en 15 siècles.

LMDM

3) Dans l'ACTUALITE ÉCONOMIQUE MONÉTAIRE :

« ECO3 : L'ARNAQUEUR INSTITUE L'ANTI-PAIEMENT AUX ARNAQUÉS ! »

Pendant que les règlements en espèces sont raréfiés au mépris de la Constitution et de la LIBERTE fondamentale des gens, méprisés par leurs représentants cooptés aux seins des Sectes de Gouvernement, les banques continuent d'avoir pignon sur rue malgré leur faillite générale et individuelle déjà trentenaire. Avec la complicité active de l'Etat ripoublicain voici ce qu'il appelle un "chèque de banque" en 2016. Notez bien que c'est ce type de règlement-là qui a la faveur de la réglementation et de la législation criminelles actuellement.

Remarquez ci-dessous, sur le FAC-SIMILE que je me suis procuré, que les mots " CHÈQUE DE BANQUE " figurent sur le bout de papier, comme le CANADA DRY, mais que c'est de la bibine. Vous allez voir. Conformément à la sinistre habitude inculquée depuis 1979, il est pourvu d'un pré-barrement indiquant qu'il est " *NON ENDOSSABLE sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé* " (Etablissement financier ou Agent de change normalement), ce qui est d'ailleurs explicitement écrit. Ceci en restreint la circulation entre ceux du clan, du Cartel, du Syndicat du crime, bref, entre les banques. Il est pourvu aussi d'un hologramme de piètre qualité pour faire joli et sérieux, à la manière des billets officiels. Il est signé illisible sans nom ni qualité du signataire ce qui est pourtant obligatoire puisqu'émis par une personne morale. Vous remarquez également qu'il est émis par une banque assimilée et tiré sur elle-même ! Cela c'est le POMPON ! Autrefois, du temps où les banques étaient solvables, j'ai émis moi-même de vrais chèques de banque : c'était des chèques tirés d'un carnet de la Banque de France, écrits en gothique, rouges, sur le compte de la banque où j'étais alors : le CREDIT LYONNAIS. Tirés sur la Banque de France, ils étaient donc débités sur le compte du CL chez elle et crédités sur le compte d'une autre banque - OU D'UN PARTICULIER, c'était alors possible ! -. Ils étaient donc équivalents à de la monnaie Banque de France officielle : les billets ! Remettre un CHÈQUE DE BANQUE alors, équivalait donc à un versement espèces, crédité valeur du jour même sur le compte client remettant, bénéficiaire du chèque. C'était clair, net ! Mais le chèque ci-dessous n'est pas un chèque de banque véritable, il est ce que l'on appelle en technique bancaire : un "chèque de caisse". C'est-à-dire émis par une banque sur ses propres caisses et destiné à être payé en espèces à ses guichets, réputé alors "chèque circulaire", ou dans l'un d'eux

précisé. C'est si vrai que le remettant, bénéficiaire du chèque ci-dessous, a vu un délai d'encaissement lui être infligé avec une valeur différée par sa banque à lui !



Conclusion d'ECO 3 : C'est ainsi que l'ARNAQUEUR arnaque ses arnaqués légalement mais avec une immoralité flagrante. La fausse monnaie circule et en plus c'est marqué dessus : "Chèque de Banque" qui n'en est évidemment pas un et d'ailleurs toutes les banques savent très bien que ce sont de faux chèques de banque puisqu'elles refusent de les traiter comme des espèces. Et pour cause, il s'agit simplement de matérialisation de virements de comptes inter-banques NOSTRI-VOSTRI ou NOSTRO-VOSTRO. Il n'y a AUCUN VERITABLE PAIEMENT De la banque à une autre, car aucun paiement en MONNAIE CENTRALE, c'est-à dire entre comptes des banques chez la Banque des Banques : la BDF ! CQFD !

LMDM

Ma Conclusion Générale du Jour : Relayée sur 24HGOLD du 11 Septembre 2016, l'article de Liliane HELD-KHAWAM est sans ambiguïté. Sous le chapeau : " [CASH IS NOT ACCEPTED](#) ", la mort prochaine de la monnaie libre, parce qu'AU PORTEUR, et donc "transmissible par simple tradition", avec à la clef le contrôle total de chacun, est clairement exposée. Oserai-je dire que j'ai tout suivi, tout examiné, tout vérifié et tout prédit depuis 43 ans ? **J'en ai le droit !** Car j'ai été le premier, à ma connaissance, à oser défendre la LIBERTE de tous et de chacun. PERSONNE ne m'a compris, alors que pourtant j'étais on ne peut plus clair. En fait, personne n'a voulu voir le mensonge tant il était gros ! Mes chroniques ont tout démontré, après tous mes articles, et toutes mes conférences. Vous le savez. Maintenant que la mort de la Liberté approche et devient très visible, beaucoup la voit arriver : ENFIN ! Qui va me dire : MERCI !? Et puis, qui va abattre ce régime dictatorial qui a banni la JUSTICE vraie et favorise l'INJUSTICE permanente en tous domaines ? VOUS ! VOUS TOUS ! Quand vous direz enfin : NON !

LMDM

Annexes :

1) Malgré 51263 pages vues, je n'ai rien reçu, sauf dernièrement 0,28 € pour valider un compte bancaire, de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs. En effet, ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant, déterminé par eux seuls, les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !

En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, voici la situation :

- **COMPTEURS DES DEPENSES** = 154 CPI + 173 FV = 327 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 + (5 x 150) (depuis le 10 Avril 2009) = -13.350 € ! Soit 40,83 € par chronique ce qui est vraiment cher pour moi, et... **sans payer le travail !** Environ mon découvert général actuel... financé de 20,55 % à 18,45 % l'an d'agios en moyenne chez les banques, en légère baisse donc, depuis 2009, mais jusqu'à un taux d'usure évidemment maintenu !

- **COMPTEURS DES RECETTES** : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730,30 € mensuels x 12 x 7 ans = + 61.320 € + (4x730,30) + (1x657,86) = + 64.924,26 € ...

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais, et comprends, à tous, me coûte : - 20,56 % de mes retraites ! Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Si je n'étais marié, je serais SDF, alors que j'ai payé plus que mon épouse, et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage : moins de 2.300 euros mensuels, dont 1.413 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €..

*Voilà la situation. **Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire.** Je suis, comme tout le monde, de nos jours, drogué, contraint et forcé par l'oppression étatique et paraétatique, à la monnaie-crédit !*

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...

2) xxx

Chronique rédigée sur 4 Pages, plus les annexes.

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Economie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Director de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-Directeur de l'Etablissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.

